

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2022-020 en date du 23 mars 2022
Désignation d'un titulaire de la CCMCA - Association 2Cube Pépinière
d'entreprises**

L'an Deux Mille Vingt-deux, le vingt-trois mars à 17 h 30, le Conseil de la Communauté de communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de LUPERSAT, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 17/3/2022

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 43	Votants : 51	POUR : 51
Pouvoirs : 8	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 11	Exprimés : 51	

Présents : MM. VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, RAMOS, SCHMIDT, PEROCHE *suppléante* PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, BERTHON, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, NOVAIS, CHARLES *suppléante* CONCHON, VIRGOULAY, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, MAZET, SOULEBOT, MOREAU, DESGRANGES, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, PARROT *suppléante* DUBSAY, FAUCHER.

Pouvoirs : MM. JAMME à BERTHON, SCARAMUCCIA à LE CORRE, JOULOT à VIRGOULAY, MOUNAUD à GUYONNET, PAYARD J à SIMON, PLAS à VIRGOULAY, VIALTAIX à DESGRANGES, FONTVIELLE à DESARMENIEN.

Excusés : MM. DESCLOUX, FERRIER, SIMONET B, PERRIER F, GIRAUD LAJOIE, BOUDINEAU, D'HULSTER, WELZER, ROULLAND, BRUNET, GLOMOT.

Secrétaire de séance : Jean-Michel SOULEBOT

Rapporteur : Alexandre VERDIER, Président

L'association « 2Cube - Pépinières d'entreprises Creuse Sud-Est » a pour vocation d'accueillir provisoirement, en attendant que soient réunies les conditions de leur implantation définitive, des entreprises en création ou en phase de développement de moins de cinq ans révolus à compter de leur date de création, susceptibles de s'implanter sur le territoire, quel que soit leur statut juridique et leur régime fiscal.

Elle a pour missions d'accompagner les porteurs de projet en amont de la création de leur entreprise, en phase de création ou en phase de développement.

La Communauté de communes doit désigner, en remplacement de Émilie BOUCHET, maire de Charron, un représentant pour siéger à l'Association « 2Cube – Pépinière d'entreprises ».

Le Conseil communautaire, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, après avoir délibéré désigne, à l'unanimité, en tant que représentant de la Communauté de communes, le Vice-président en charge du développement économique et numérique :

Délégué titulaire : Alain GRASS

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 6 avril 2022
Pour copie conforme, le 6 avril 2022

Le Président,
Alexandre VERDIER

Accusé de réception en préfecture
023-200067593-20220323-2022-020-DE
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022